

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**Date d'impression : **12.04.2019**Révisée le : **06.04.2019**

Page 1 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

1

Section 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise**1.1. Identificateur de produit**

151-170 UV Primer Filler grey 1L

AB51-7170 0102

50453964

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation appropriée**

Peintures carrosserie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BASF Coatings GmbH

Postfach 6123

48136 Muenster

Deutschland

Adresse E-Mail:

Product-Safety-Coatings@basf.com

Service d'information à contacter:

+49/2501/143688

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+49/2501/143227

N° de tél. d'urgence ORFILA

33 1 45 42 59 59

Section 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

- Flam. Liq. 2, H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- Skin Corr./Irrit. 2, H315 Provoque une irritation cutanée.
- Eye Dam./Irrit. 2, H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Skin Sens. 1A, H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- STOT SE 3, H336 Peut provoquer somnolence et des vertiges.
- Aquatic Chronic 2, H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 2 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

2

2.2. Éléments d'étiquetageConformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence et des vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de Prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
-------------	--

Conseil de Prudence (Élimination):

P501	Faire Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage:

acétone

butanone

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 3 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

3

tripropyléneglycol-diacrylate
oxyde de bis-(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phénylphosphine

2.3. Autres dangers

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Section 3: Composition / informations sur les composants**3.1. Substances**

non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

ester vinylique, solvant organique, charges, pigment

* Composants dangereux
conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

N° CAS	N° CE	N° d'enregistrement	N° INDEX
--------	-------	---------------------	----------

%(poids)

Classe, Catégorie, Mention de danger

acrylate d'uréthane polymérique

123904-10-9

15,0 - < 20,0

Skin Corr./Irrit. 2, H315

Eye Dam./Irrit. 2, H319

acétone

67-64-1

200-662-2

01-2119471330-49-XXXX

606-001-00-8

15,0 - < 20,0

Flam. Liq. 2, H225

Eye Dam./Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H336

tripropyléneglycol-diacrylate

42978-66-5

256-032-2

01-2119484613-34-XXXX

607-249-00-X

7,0 - < 10,0

Skin Corr./Irrit. 2, H315

Eye Dam./Irrit. 2, H319

Skin Sens. 1A, H317

STOT SE 3, H335

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 4 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

4

Aquatic Chronic 2, H411

Les limites de concentrations spécifiques:

STOT SE 3, H335: >= 10.000000 %

Bisphenol A Diglycidylether Diacrylat

55818-57-0 01-2119490020-53-XXXX

5,0 - < 7,0

Skin Sens. 1, H317

butanone

78-93-3 201-159-0 01-2119457290-43-XXXX 606-002-00-3

5,0 - < 7,0

Flam. Liq. 2, H225

Eye Dam./Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H336

oxyde de bis-(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phénylphosphine

162881-26-7 01-2119489401-38-XXXX 015-189-00-5

3,0 - < 5,0

Skin Sens. 1A, H317

Aquatic Chronic 4, H413

Néopentylglycol, propoxylé, ester avec acide acrylique

84170-74-1 01-2119970213-43-XXXX

3,0 - < 5,0

Skin Sens. 1, H317

Aquatic Chronic 2, H411

ortophosphate de trizinc

7779-90-0 231-944-3 01-2119485044-40-XXXX 030-011-00-6

3,0 - < 5,0

Aquatic Acute 1, H400

Aquatic Chronic 1, H410

o-xylène

95-47-6 202-422-2 01-2119485822-30-XXXX 601-022-00-9

1,0 - < 2,0

Flam. Liq. 3, H226

Acute Tox. 4, H312

Acute Tox. 4, H332

Skin Corr./Irrit. 2, H315

Eye Dam./Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H335

Asp. Tox. 1, H304

Aquatic Chronic 3, H412

phosphate de bis-(methacryloxyethylate)

32435-46-4 251-040-2

1,0 - < 2,0

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 5 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

5

Skin Corr./Irrit. 2, H315

Eye Dam./Irrit. 2, H319

Aquatic Chronic 3, H412

Triacrylate de triméthylolpropane éthoxylé

28961-43-5 01-2119489900-30-XXXX

1,0 - < 2,0

Eye Dam./Irrit. 2, H319

Skin Sens. 1B, H317

acétate de n-butyle

123-86-4 204-658-1 01-2119485493-29-XXXX 607-025-00-1

1,0 - < 2,0

Flam. Liq. 3, H226

STOT SE 3, H336

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

Section 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Après inhalation

Evacuer la personne hors de la zone de danger. La garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération. Faire appel à un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon, rincer abondamment. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

En cas de contact avec la peau, éviter une exposition directe aux rayons du soleil ou l'effet d'autres rayons UV, car la peau est de ce fait, rendue plus sensible.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. Maintenir les paupières écartées et rincer abondamment à l'eau claire et propre ou avec une solution de rinçage oculaire spéciale; faire appel à un médecin. Eviter toute exposition directe au soleil ou aux autres sources de rayons UV qui augmentent la sensibilité des yeux.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau (seulement si la

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 6 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

6

personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin. Garder la victime au repos. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, eau pulvérisée.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité

Eau en jet

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques sérieux pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection

Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.

Indications complémentaires

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Éliminer les sources d'ignition et bien ventiler les locaux. Ne pas respirer les

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 7 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

7

vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et retenir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer dans des fûts appropriés en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur. Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

Section 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Précautions à prendre lors de la manipulation

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites au poste de travail.

Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistilage.

Éviter l'inhalation des poussières de ponçage.

Il est interdit de fumer, de manger et de boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Observer les mesures de protection individuelle décrites au section 8.

Garder les emballages éloignés des sources de chaleur, des étincelles, des flammes nues. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Le produit peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques.

Utiliser seulement dans les locaux bien ventilés.

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 8 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

8

En cas de peau reconnue comme hypersensible, ne pas manipuler les préparations de ce type.

Protection contre l'incendie et les explosions

Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Conserver l'emballage bien fermé et à l'abri de l'humidité dans un endroit frais et bien ventilé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilitésExigences concernant les locaux et les emballages

Les équipements électriques doivent être protégés contre les explosions conformément aux normes en vigueur. Les sols doivent être conducteurs et imperméables aux matières stockées.

Garder les emballages solidement fermés. Ne pas les vider par pression : ces récipients ne sont pas adaptés à cet usage. Fermer avec soin les récipients ouverts et les stocker verticalement pour éviter tout écoulement. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Incompatibilité de stockage

Tenir à l'écart des matières fortement acides ou alcalines ainsi que des agents oxydants.

Autres indications concernant les conditions de stockage

Toujours conserver dans des récipients correspondant à l'emballage d'origine. Respecter les informations portées sur l'étiquette. Stocker dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'abri de la chaleur et de l'ensoleillement direct. Tenir éloigné des sources d'ignition.

Température de stockage : DND

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Des informations détaillées sont données dans les fiches techniques.

Section 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites au poste de travail

N° CAS	Valeurs limites	
	ml/m3 (ppm)	mg/m3
acétone		

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 9 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

9

67-64-1	VLE	1000	2420
	VME	500	1210
butanone			
78-93-3	VLE	300	900
	VME	200	600
o-xylène			
95-47-6	VLE	100	442
	VME	50	221
acétate de n-butyle			
123-86-4	VLE	200	940
	VME	150	710

Composants présentant des DNEL

67-64-1: acétone

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court et long terme - effets systémiques: 1210 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux:(1 h) 2420 mg/m3 , 1000 ppm

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court et long terme - effets systémiques:(8 h) 186 mg/kg bw/d

78-93-3: butanone

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court et long terme - effets systémiques: 600 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court et long terme - effets systémiques: 1161 mg/kg bw/d

95-47-6: o-xylène

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets locaux: 221 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets systémiques: 221 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court terme - effets locaux: 442 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 10 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

10

Effets possibles sur la santé: Exposition à court-terme - Effets systémiques: 442 mg/m³

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)
Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets systémiques: 3182 mg/kg bw/d

123-86-4: acétate de n-butyle

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets locaux: 480 mg/m³

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)
Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets systémiques: 48 mg/m³

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)
Effets possibles sur la santé: Exposition à court-terme - effets systémiques et locaux: 960 mg/m³

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)
Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets systémiques: 7 mg/kg bw/d

7779-90-0: orthophosphate de trizinc

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets systémiques: 5 mg/m³

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)
Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets systémiques: 83 mg/kg bw/d

42978-66-5: tripropyléneglycol-diacrylate

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets systémiques: 24,48 mg/m³

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)
Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets systémiques: 2,77 mg/kg bw/d

55818-57-0: Bisphenol A Diglycidylether Diacrylat

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets systémiques: 122,5 mg/m³

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)
Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 11 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

11

systémiques: 17,5 mg/kg bw/d

84170-74-1: Néopentylglycol, propoxylé, ester avec acide acrylique
Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)
Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets
systémiques: 0,117 mg/cm² , 1,67 mg/kg bw/d

Domaine d'application: travailleur(inhalation)
Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets
systémiques: 11,75 mg/m³

Composants présentant des PNEC

67-64-1: acétone
sol: 29,5 mg/kg
eau: 10,6 mg/l

78-93-3: butanone
sol: 22,5 mg/kg
eau: 55,8 mg/l

123-86-4: acétate de n-butyle
sol: 0,0903 mg/kg
eau: 0,18 mg/l

7779-90-0: orthophosphate de trizinc
sol: 35,6 mg/kg
eau: 0,0206 mg/l

42978-66-5: tripropyléneglycol-diacrylate
sol: 0,00243 mg/kg
eau: 0,0073 mg/l

55818-57-0: Bisphenol A Diglycidylether Diacrylat
eau: 0,1 mg/l

84170-74-1: Néopentylglycol, propoxylé, ester avec acide acrylique
sol: 0,036 mg/kg
eau: 0,0027 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une bonne ventilation. Ceci peut être obtenu par une aspiration locale ou par une ventilation générale des locaux. Si cela est insuffisant pour maintenir les concentrations de polluants sous les valeurs limites au poste de travail, porter un appareil respiratoire approprié et agréé pour cet usage.

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 12 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

12

Équipement de protection individuelleProtection respiratoire

Lorsque les utilisateurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux valeurs limites au poste de travail, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

En cas d'éclaboussures ou de formation d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire approprié et agréé.

Le ponçage à sec, le découpage et/ou le soudage autogène du film durci peuvent entraîner un dégagement de poussières et/ou de fumées dangereuses. Si possible, effectuer tout ponçage à l'eau. Si l'exposition aux poussières et fumées ne peut être évitée malgré la mise en place d'une aspiration locale, porter une protection respiratoire appropriée.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Exemple de gant approprié : gant de protection contre les substances chimiques, testé selon la norme européenne EN ISO 374-1, de matériau : p.e. gants caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau: = 0,7 mm

Pour les indications sur le temps de passage, s'adresser aux fabricants de gants.

Les indications reposent sur des informations fournies par les fabricants de gants ou les producteurs de matières premières, ou sur des données tirées de la littérature sur les constituants chimiques du produit.

Toujours vérifier l'adéquation du gant à son utilisation au poste de travail (exemples : résistance mécanique; compatibilité avec le produit, propriétés antistatiques).

Suivre les instructions et les informations du fabricant des gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au changement des gants.

Changer les gants dès qu'ils présentent des détériorations ou les premiers signes d'usure. Il est conseillé d'appliquer une protection cutanée préventive (crème protectrice).

Protection des yeux

Requise s'il y a risque de contact avec les yeux.

Utiliser lunettes étanches.

Protection corporelle

Porter des vêtements antistatiques et ignifuges en fibres naturelles et/ou fibres synthétiques calorifuges.

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 13 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

13

Porter des vêtements de protection. Vêtements de protection requis :

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 7 et 12

Section 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide

Couleur : gris

Odeur : spécifique

pH : NA

Température d'ébullition /
Intervalle de distillation : DNDPoint de fusion /
Intervalle de fusion : DND

Point d'éclair : -012 °C ISO 3679

Température d'auto-inflammation: > 200 °C
solvantsLimite inférieure d'explosion : > 35 g/m³

Limite supérieure d'explosion : DND

* Pression de vapeur : 212,8 hPa à 20°C
: 708,7 hPa à 50°CDensité : 1,216 g/cm³ à 20°C

Solubilité : non miscible à l'eau

Viscosité : 36,0 mm²/s**9.2. Autres informations**

Temps d'écoulement : >030/4 s à 20°C ISO 2431

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 14 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

14

Section 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité****10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, rayonnement UV.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'initiateurs de radicaux libres, de peroxydes, de substances fortement alcalines ainsi que de métaux réactifs, afin d'éviter des réactions exothermiques de polymérisation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

Section 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Le mélange a été évalué selon le règlement (CE) N° 1272/2008. Autres informations, voir section 2 et 3.

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des valeurs limites au poste de travail indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, dommages causés aux reins, au foie et au système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autre sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. L'inhalation répétée ou continue de concentrations de solvants supérieures à la valeur limite au poste de travail peut entraîner l'apparition de troubles durables du système nerveux central, tels qu'encéphalopathie toxique chronique, ainsi que modifications du comportement et troubles de la mémoire. Les solvants peuvent, par pénétration percutanée, causer certains des effets

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 15 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

15

mentionnés plus haut. Un contact prolongé ou répété avec le produit nuit au renouvellement naturel du film hydrolipidique de la peau et peut entraîner une dermatite de contact non allergique et/ou une pénétration percutanée.

Toxicité aiguë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Les composés acryliques insaturés de la préparation ont des propriétés irritantes. Des contacts prolongés ou répétés avec la peau ou les muqueuses peuvent provoquer des symptômes d'irritation comme par exemple rougeurs, cloques, dermatoses etc. Des cas de réaction par allergie cutanée ont été observés. Des projections de liquide dans les yeux peuvent provoquer une irritation. L'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de poussières, peut causer une irritation des voies respiratoires. L'ingestion peut causer des nausées, de l'asthénie et des atteintes du système nerveux central.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Les composés acryliques insaturés de la préparation ont des propriétés sensibilisantes. Des cas d'hypersensibilisation peuvent se présenter, éventuellement en combinaison avec des sensibilisations à d'autres composés acryliques.

Mutaogénécité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénécité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Peut provoquer somnolence et des vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 16 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

16

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12: Informations écologiques

Aucun résultat de test n'est disponible pour ce produit.

Ne pas répandre de produit dans les cours d'eau ou dans les canalisations.

Le mélange a été évalué selon le règlement (CE) N° 1272/2008 et classé d'après ses propriétés écotoxicologiques. Détails en sections 2 et 3.

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

*** 12.2. Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité des composants dangereux pour l'environnement cités au section 3:

N° CAS	Méthode de test	Biodégradabilité en %
oxyde de bis-(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phénylphosphine		
162881-26-7	OECD 301 B	1
orthophosphate de trizinc		
7779-90-0	OECD 301 A	difficilement dégradable
tripropyléneglycol-diacrylate		
42978-66-5	OECD 301 B	< 50
o-xylène		
95-47-6	OECD 301 A	facilement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

DND

12.4. Mobilité dans le sol

DND

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH): Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 17 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

17

critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable).

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Produits usagesRecommandations

Se conformer aux réglementations communautaires, nationales et locales concernant l'élimination des déchets industriels. Faire transporter et détruire les déchets par l'exploitant d'une installation agréée. En cas de valorisation thermique, ne pas incinérer d'emballages fermés et n'incinérer que dans une installation agréée pour la catégorie de produits à détruire.

Catalogue européen des déchets

Décision 2014/955/UE de la Commission du 18 décembre 2014:

08 01 11*

Déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) et du décapage de peintures et vernis;
déchets de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les déchets figurant sur la liste et marqués d'un astérisque (*) sont des déchets dangereux au sens de la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Emballage non nettoyéRecommandations

Les emballages vidés de manière conforme aux réglementations doivent être soumis au recyclage des ferrailles ou au reconditionnement. Les emballages qui n'auraient pas été vidés de manière conforme aux réglementations doivent être éliminés selon la directive 91/689/CEE. Faire transporter et valoriser ces déchets d'emballage par l'exploitant d'une installation agréée. Stocker et mettre à disposition les déchets d'emballage dans des conditions propres à favoriser leur valorisation ultérieure : ne pas mélanger les déchets qui ne peuvent être valorisés selon les mêmes procédés. Valorisation : reconditionnement, recyclage ou valorisation thermique.

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 18 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

18

Section 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**Transport terrestre (ADR/RID):

1263

Transport maritime (IMDG):

1263

Transport aérien (IATA/ICAO):

1263

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.2. Nom d'expédition des Nations uniesTransport terrestre (ADR/RID):

PEINTURES

Transport maritime (IMDG):

PAINT (TRIPROPYLENEGLYCOL DIACRYLATE)

Transport aérien (IATA/ICAO):

PAINT

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.3. Classe(s) de danger pour le transportTransport terrestre (ADR/RID):

3

Transport maritime (IMDG):

3

Transport aérien (IATA/ICAO):

3

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.4. Groupe d'emballageTransport terrestre (ADR/RID):

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 19 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

19

II

Transport maritime (IMDG):

II

Transport aérien (IATA/ICAO):

II

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.5. Dangers pour l'environnementTransport terrestre (ADR/RID):

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Transport maritime (IMDG):

Marine Pollutant (tripropylenglycol diacrylate)

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateurTransport terrestre (ADR/RID):

Code de restriction en tunnel: D/E

Code danger 33

Disposition spéciale 640 D

Transport maritime (IMDG):

N° EMS: F-E, S-E

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non évalué

Section 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Données relatives à la directive COV 2010/75/UE** (du produit livré)

Solvants organiques volatils : 27 %

COV : 31 %

Substances CMR volatiles : Néant

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 20 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

20

Informations sur la Directive DecoPaint (2004/42/CE)

Sous-catégorie conformément à l'annexe IIB : c

Valeur limite pour la teneur max. en COV
conformément à l'annexe IIB : 540 g/lTeneur en COV du produit prêt à l'emploi,
ISO 11890-2 : 540 g/l**Réglementations nationales**Classe de danger - eau : 2 (AwSV du 01.08.2017) (Allemagne)* TA-Luft 2002 (Allemagne)

5.2.5: Gaz organiques, règle générale 31 %

* Code de la Sécurité Sociale (Art. L 461-1 à L 461-8) (France)

* Tableaux des maladies professionnelles n° :

25, 4bis, 44, 44bis, 84

Code de la Sécurité Sociale (Art. D 461-1) (France)

Tableaux des maladies à caractère professionnel n° :

A15, A601, A603, A606, A607

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique non exigée.

Section 16: Autres informations

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Cette fiche de données de sécurité est conforme à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement (UE) 2015/830.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de procéder à une évaluation des risques conformément à la directive 98/24/CE.

Indications relatives aux dangers des composants mentionnés dans le section 2 et 3

Acute Tox.

Toxicité aiguë

Aquatic Acute

Danger pour le milieu aquatique - aigu

Aquatic Chronic

Danger pour le milieu aquatique - chronique

Asp. Tox.

Danger par aspiration

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 21 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

21

Eye Dam./Irrit.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Flam. Liq.

Liquides Inflammables

STOT SE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Skin Corr./Irrit.

Corrosion/irritation cutanée

Skin Sens.

sensibilisation de la peau

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312

Nocif par contact cutané.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H332

Nocif par inhalation.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H336

Peut provoquer somnolence et des vertiges.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Pour les systèmes multi-composants, tenir compte des données de sécurité de tous les composants.

Explication des abréviations :

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **151-170 UV Primer Filler grey 1L**Code du produit : **AB51-7170 0102**

Date d'impression : 12.04.2019

Révisée le : 06.04.2019

Page 22 / 22

N° de version 17

FR FR 0000000003

22

DND données non disponibles
NA non applicable
DNEL Derived no-effect level
PNEC Predicted no-effect concentration

VLE Valeurs limites d'exposition à court terme - France
VME Valeurs limites de moyenne d'exposition - France

Des modifications concernant le contenu du texte ont été apportées aux points signalés par *.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduites des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.